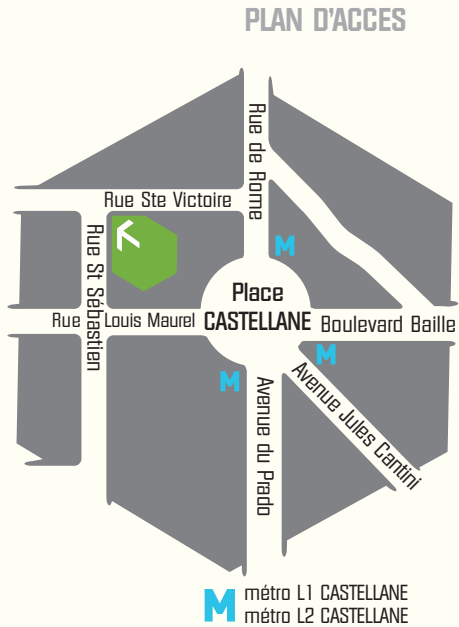


DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET GESTION

(DSCG)

En contrat de professionnalisation



1 rue saint Sébastien
13006 Marseille
Métro Castellane
Tél. : 04.91.14.26.80
Fax : 04.91.14.26.81

E-mail : gep@ccimp.com
Site : www.groupe-ecolepratique.com

Document non contractuel

POSTBAC + 3



DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET GESTION (DSCG)

En contrat de professionnalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Préparer en 2 ans au DSCG (Diplôme d'Etat Grade Master à finalité professionnelle).
- Acquérir des connaissances approfondies dans 7 domaines de compétences liée au métier d'Expert Comptable ou de Responsable Comptable (cf tableau ci-dessous).

DSCG Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion • 300 ECTS					
Niveau Master : Bac + 5 • 7 épreuves obligatoires en 2 ans					
			Coef	Durée	ECTS
EPREUVE	1	Gestion, Juridique, fiscale et sociale	1,5	4h	20
EPREUVE	2	Finance	1	3h	15
EPREUVE	3	Management et contrôle de gestion	1,5	4h	20
EPREUVE	4	Comptabilité et Audit	1,5	4h	20
EPREUVE	5	Management des systèmes d'information	1	3h	15
EPREUVE	6	Epreuve orale d'économie	1	1h	15
EPREUVE	7	Relations professionnelles	1	1h	15

Le Rythme d'Alternance Ecole/Entreprise :

Cours d'Octobre à Juillet / Alternance
2 jours en Centre de Formation, 3 jours en entreprise.

Examen en Octobre de chaque année.

Conditions d'admission :

→ Après obtention du DECF ou du DCG

Admission définitive : avoir un contrat de professionnalisation.
Formation gratuite et rémunérée.

LES PLUS :

Possibilité de choisir son parcours de formation à la carte sous certaines conditions, notamment dans le cadre de la formation continue.

- Suivi pédagogique de chaque étudiant par une équipe d'un haut niveau professionnel.
- Diplôme d'Etat Bac + 5 Grade Master conférant 300 crédits européens.

Poursuite des études :

→ **DEC :**

Diplôme d'Expertise Comptable
Niveau doctorat BAC + 8
3 ans de stage chez un expert comptable.

Statut :

L'étudiant est lié à l'entreprise par un contrat de travail (CDD de 24 mois). A ce titre, il est rémunéré selon l'âge et l'année de formation entre 65 % et 80 % du smic, il bénéficie de la même couverture sociale que les salariés de l'entreprise (y compris pendant le temps passé à l'école) et il a les mêmes droits aux congés payés (5 semaines par an).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Des opportunités de fonctions :

→ Responsable comptable, Responsable administratif et financier, Auditeur, Chef de Groupe consolideur.

Dans des secteurs variés :

→ Cabinet d'expertise comptable, service comptable ou financier d'entreprise.